



Val'Aa'thlon

Swim, bike, run

Affilié à la Fédération Française de Triathlon
Agréé par le Ministère chargé des Sports
Club Labellisé « Ecole Française de Triathlon * »
Club Labellisé « Triathlon Santé »



Chers amis sportifs,

Nous avons l'immense regret de vous annoncer l'annulation de la seconde édition du Lumbr'Aa'Thlon, prévue le 11 octobre 2020. Nous imaginons aisément vos regrets et votre frustration, qui entrent en résonance avec notre tristesse.



Au cours d'un entretien téléphonique avec la Sous-préfecture de Saint-Omer, nous avons été informé que les directives en vigueur dans le département du Pas-de-Calais imposent un maximum de 100 personnes (coureurs, organisateurs et spectateurs compris) pour un événement tel que le Lumbr'Aa'Thlon.

Au cours de ces derniers jours, nous avons envisagé toutes les éventualités, sans exception, qui permettraient un maintien de l'événement. Malheureusement nous nous sommes heurtés à une impossibilité technique et financière. Soucieux de votre sécurité et de votre bien-être, nous devons également pérenniser notre association récente et son projet sportif à destination du jeune public.

Nous remercions tous ceux qui ont déjà participé à nos épreuves et qui prévoyaient de revenir. Nous avons également une pensée sympathique pour ceux qui allaient découvrir la vallée de l'Aa. Enfin, une fois encore, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos bénévoles et partenaires qui font vivre l'association et ses projets.

Afin de pénaliser le moins lourdement possible les participants inscrits, nous faisons le choix de rembourser l'intégralité du coût d'engagement versé. L'association va donc assumer une perte financière sèche liée à des dépenses annexes déjà effectuées.

Vous obtiendrez donc un remboursement avant la fin du mois d'octobre sur la carte bancaire ayant été débitée lors de l'inscription. Sachez toutefois que l'établissement bancaire conservera le montant des transactions (entre 1,50€ et 2,50€). De la même manière, comme prévu initialement, nous verserons 1,00€ par participant aux Restos du cœur qui ne vous sera pas remboursé. Il s'agit pour nous d'un engagement fort auprès d'un partenaire qui a plus que jamais besoin de soutien humain et financier.

Les démarches de remboursement se feront automatiquement, vous n'avez donc pas besoin de contacter Prolivesport à ce sujet ou de revenir vers nous.

Par ailleurs, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 10 octobre 2021 pour découvrir nos parcours atypiques et nos paysages magnifiques. Des nouveautés vous y attendront.

A très bientôt.

Bien sportivement.

Val'Aa'Thlon.

